

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1850

présenté par

M. Guy Bricout, Mme Thill, M. Lagarde, M. Morel-À-L'Huissier, M. Zumkeller,
Mme Sophie Métadier et M. Naegelen

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.